

NOM :



EXAMEN ARBITRE REGIONAL
SABRE

- 1 - Un tireur annonce être touché. L'arbitre doit-il ?
- Accorder la touche.
 - Demander l'avis du deuxième tireur pour prendre sa décision.
 - Analyser l'action sans tenir compte de l'annonce faite.
- 2 - Définition de la contre-riposte :
- Action offensive du tireur qui a paré l'attaque.
 - Action offensive du tireur qui a paré la riposte.
 - Action défensive faite avec l'arme pour empêcher une action offensive de toucher.
- 3 - Définition de l'arrêt
- Une action défensive.
 - Le temps de pause d'une minute.
 - Contre-attaque portée sur une attaque.
- 4 - Au cours de l'assaut, le fil de corps du tireur A se casse alors qu'il reçoit une touche du tireur B.
L'arbitre doit-il :
- Annuler la touche portée par le tireur.
 - Pénaliser le tireur A pour matériel non-conforme.
 - Pénaliser le tireur B pour faute contre l'esprit sportif.
- 5 - Au sabre, si un tireur laisse traîner la pointe de son arme sur la piste :
- Il est sanctionné par un carton jaune.
 - Il est sanctionné par un carton rouge.
 - Il n'est pas sanctionné.
- 6 - Au sabre, en effectuant une parade, un tireur casse sa lame. Sa riposte est :
- Impossible, le bris de la lame arrêtant la phrase d'armes.
 - Possible, avec une partie des 2/3 supérieurs de la lame.
 - Autorisée si elle suit immédiatement la parade.
- 7 - Lors d'une rencontre par équipe, un tireur blessé doit laisser sa place au remplaçant :
- Il ne pourra plus rentrer en piste jusqu'à la fin de la compétition.
 - Il ne pourra plus rentrer en piste jusqu'à la fin de la rencontre.
 - Il peut reprendre sa place à n'importe quel moment si le médecin l'y autorise.
- 8 - L'attaque est prioritaire si :
- Effectuée sur une ligne correctement exécutée de l'adversaire.
 - L'attaque est exécutée bras fléchi.
 - L'adversaire effectue une parade insuffisante.

NOM :



9 - La lame de sabre doit présenter une flexibilité correspondant à une flèche :

- De 3 cm maximum
- Inférieure à 4 cm
- Inférieure à 3 cm

10 - Qui doit faire les réclamations et appels ?

- Les réclamations doivent être effectuées par le tireur uniquement.
- Les réclamations doivent être effectuées par les capitaines d'équipe uniquement.
- Les réclamations doivent être effectuées par le tireur dans les épreuves individuelles et le tireur ou le capitaine d'équipe dans les épreuves par équipes.

11 - Pour arrêt abusif du combat :

- L'arbitre doit infliger un carton rouge au tireur fautif.
- L'arbitre doit laisser au tireur le temps nécessaire lors des arrêts de combats.
- L'arbitre doit infliger un carton jaune au tireur fautif.

12 - Les actions offensives sont :

- L'attaque, la riposte et la contre riposte.
- La parade, la retraite et l'arrêt.
- L'esquive, le battement et le balayage.

13 - Avant chaque match, l'arbitre doit contrôler :

- Les armes, l'habillement et le matériel des tireurs.
- Les armes et le fonctionnement de l'appareil.
- Les armes des tireurs.

14 - Une attaque au fer par battement doit être correctement exécutée :

- Quand le battement est fait sur toute la lame adverse.
- Quand le battement est fait sur les 2/3 supérieurs de la lame adverse.
- Quand le battement est fait sur le 1/3 inférieur de la lame adverse.

15 - Respect de la phrase d'armes :

- Toute attaque correctement exécutée doit être parée, ou complètement esquivée, et la phrase d'armes doit être suivie.
- Tous les coups, matérialisés en premier par l'appareil, comptent.
- Tous les coups portés après la pose du pied avant sur la piste sont valables.

16 - Durant l'assaut, lorsqu'il n'y a pas de touche, la mise en garde se fait de telle sorte que :

- les tireurs se placent à 4 mètres l'un de l'autre au cours du combat.
- La distance entre les tireurs doit être telle que, dans la position «pointe en ligne», les pointes ne puissent être en contact.
- Si un tireur a déjà un pied au-delà de la ligne arrière, il recule quand même.

NOM :



17 - La position « pointe en ligne » c'est :

- Lorsque la lame du tireur est droite comme une ligne.
- La position d'un tireur dans laquelle le bras armé tendu menace constamment, avec la pointe, la surface valable de son adversaire.
- La position d'un tireur qui a le bras tendu.

18 - D'après les gestes, quelle est la phrase d'armes :



- Halte, l'attaque de droite touche valable
- Halte, la ligne de droite touche à gauche
- Halte, la ligne de droite passe

19 - Une attaque simple, par fente, est correctement exécutée :

- Quand le bras s'allonge avant la fente et que le coup arrive après la pose du pied avant.
- Quand le bras s'allonge avant le début de la fente et que le coup arrive au plus tard avant la pose du pied avant.
- Quand le bras s'allonge après la fente et touche après la pose du pied.

20 - L'arbitre soupçonne un tireur de commettre une irrégularité avec le bras non armé :

- Il fait changer les tireurs de côté si le tireur fautif lui tourne le dos.
- Il donne un carton noir au tireur fautif.
- L'arbitre change de côté.

21 - Pour un tireur qui porte volontairement une touche en dehors de son adversaire :

- L'arbitre lui donne directement un carton noir.
- L'arbitre donne un carton rouge au tireur fautif.
- L'arbitre avertit le tireur qu'il sera exclu de la compétition à la prochaine faute identique.

22 - Pierre est désarmé par la parade de Jean, qui riposte immédiatement et touche valable.

- La touche de Jean est annulée.
- La touche est accordée à Jean.
- La touche de Jean est annulée et Pierre reçoit un carton jaune.

23 - Une attaque qui est précédée d'une attaque au fer dans le fort de la lame adverse provoque :

- La priorité de la riposte immédiate adverse.
- Le renforcement de l'offensive.
- Le renforcement de la priorité offensive.

NOM :



- 24 - Lors du ¼ de finale de l'épreuve de Sabre Dame Benjamin, la tireuse A porte une touche valable sur sa riposte en effectuant une flèche :
- B marque le point.
 - A marque le point et est sanctionné d'un carton jaune.
 - La touche de la tireuse A est annulée et elle est sanctionnée d'un carton jaune.
- 25 - Un tireur lève la main pour obtenir l'arrêt du match. Son adversaire le touche avant le halte de l'arbitre. Que doit faire ce dernier ?
- Accorder la touche.
 - Demander l'avis du deuxième tireur pour rendre sa décision.
 - Faire appel au directoire technique.
- 26 - Un tireur, en junior, se présente sur la piste avec un sabre conforme mais monté avec une lame N° 2. Quelle décision prend l'arbitre ?
- Il inflige un carton jaune pour matériel non-conforme.
 - Il inflige un carton rouge pour faute contre l'esprit sportif.
 - Il laisse le tireur utiliser cette arme (la longueur max. n'étant pas dépassée).
- 27 - Au sabre, la présence de juges de mains est :
- Inutile, car le bras non armé fait partie de la surface valable.
 - Possible comme pour les autres armes.
 - Obligatoire pour les phases finales des Coupes du Monde.
- 28 - Le règlement relatif aux entraîneurs, accompagnateurs, parents, etc, précise :
- Ils ne sont pas autorisés à se placer, au cours des épreuves individuelles, auprès des tireurs dans l'enceinte des pistes.
 - Ils sont autorisés à se placer au cours des épreuves individuelles auprès des tireurs dans l'enceinte des pistes.
 - Ils sont autorisés à se placer, au cours des épreuves individuelles, auprès des tireurs dans l'enceinte des pistes s'ils ne parlent pas.
- 29 - Les engagements, les battements, les déplacements ou les feintes, sont :
- des attaques.
 - des préparations.
 - des contre-attaques.
- 30 - Pour une personne troublant l'ordre en dehors de la piste, l'arbitre inflige :
- A la première infraction, un avertissement manifesté par un carton jaune valable pour toute la compétition.
 - A la deuxième infraction, un avertissement manifesté par un carton rouge valable pour toute la compétition.
 - A la première infraction, un avertissement verbal valable pour toute la compétition.